

Rencontre des administrateurs : Promouvoir l'autodétermination des personnes en situation de vulnérabilité

Durée : 1 jour(s) (3,50 heures)

OBJECTIFS GENERAUX DE LA FORMATION :

- Comprendre les différentes dimensions de la participation et ses enjeux
- Connaître le concept d'autodétermination
- Situer l'autodétermination dans le cadre réglementaire et législatif
- Partager ses réflexions, questionnements

PUBLIC :

Administrateurs des associations gestionnaires d'établissements sociaux et médico-sociaux

PREREQUIS :

Aucun prérequis

CONTEXTE :

Les établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS), quel que soit leur champ d'intervention, sont plus que jamais soumis à un contexte marqué par des **évolutions d'ampleur** : *société inclusive, transformation de l'offre, développement du pouvoir d'agir des personnes accompagnées, promotion et accès aux droits, renforcement de la prévention et de la lutte contre la maltraitance...* **En parallèle, la situation en matière d'emploi** inquiète les équipes de direction : départs en masse (du fait de la pyramide des âges ou d'une perte de sens de la part de certains salariés), difficultés accrues de recrutement pour tous les métiers, « fidélisation » nécessaire des salariés en poste... Les conséquences sont connues : qualité de vie et conditions de travail plus complexes à maintenir, risques de maltraitance, épuisement professionnel, arrêts de travail... **Par ailleurs, les personnes accompagnées**, valorisées dans leurs capacités, **aspirent à d'autres formes d'accompagnement** privilégiant leur **autodétermination**, autorisant une certaine forme de prise de risque, laissant la possibilité « d'expérimenter »...

Au **carrefour** de tous ces enjeux, les **administrateurs des associations gestionnaires** sont tenus d'élaborer des **choix stratégiques éclairés** pour promouvoir les changements qui sont à opérer par les ESSMS. Pour les accompagner dans cette mission, **le CREAI Grand Est propose des formations qui leur sont dédiées**. Construites sur des temps courts, elles visent à renforcer les connaissances des administrateurs sur un paysage en mutation, et à proposer un espace d'échange sur leurs expériences et réflexions.

L'**Autodétermination** vise à ce que les personnes accompagnées occupent leur place d'acteur, de citoyen, et à développer leur pouvoir d'agir dans leur parcours de vie, ainsi que leurs capacités à faire des choix et d'intervenir sur ce qui a du sens pour soi, ne pas subir. L'autodétermination s'impose donc, aujourd'hui, comme une **nécessité** dans les structures d'accueil et d'accompagnement, car elle est source de mieux-être comme l'indique la Haute Autorité de Santé

PROGRAMME :

14h-17h30 :

Mot d'accueil par un administrateur du CREAI

Présentation de la formation

Tour de table : présentation des participants, recueil des attentes

Test de positionnement

- **Le cadre législatif**

Évolution des politiques sociales : comment nous sommes passé de l'usager objet « de soins » au citoyen « sujet de droit » ?
« La participation de l'usager » dans les textes législatifs et dans le cadre des recommandations de bonnes pratiques

- **Le concept d'auto-détermination**

Les différentes théories de l'autodétermination (à partir de la motivation, de la qualité de vie, du modèle écologique)
L'autodétermination selon le modèle de Wehmeyer et ses quatre dimensions

- **Discussions et échanges sur l'autodétermination à sa promotion au sein les ESMS**

L'autodétermination, c'est pour tout le monde ! Comment l'adapter aux différentes personnes (en fonction du type de handicap, de l'âge, du parcours de vie, etc.) ?

Comment notre association favorise-elle l'autodétermination des personnes accompagnées ?



Supports éventuellement utilisés (au regard des éléments abordés lors de la discussion) : vidéos, outils pour favoriser la prise de décision ou la co-construction, grille d'évaluation de l'autodétermination des personnes, exemple d'expériences réussies.

Les objectifs poursuivis consistent, pour les administrateurs, à :

- Situer l'autodétermination dans le cadre réglementaire et législatif, ainsi que dans les évolutions sociétales et le regard sur le handicap
- Comprendre les différentes dimensions de la participation et ses enjeux
- S'approprier le concept d'autodétermination
- Réfléchir sur les orientations stratégiques des associations gestionnaires et sur la manière dont l'autodétermination y est / pourrait y être intégrée

MODALITES PEDAGOGIQUES :

- Apports théoriques
- Partage d'expérience

MODALITES D'ÉVALUATION :

- Quiz pour identifier les connaissances des stagiaires à l'entrée en formation.
- Test d'Autoévaluation

MODALITES D'INSCRIPTION :

Organismes gestionnaires adhérents "Personne Morale" : gratuit

Organismes gestionnaires non adhérents : 100€ / personne

Aucun paiement n'est demandé à l'inscription. Le règlement se fera à l'issue de la formation (ou en fin de trimestre pour les formations longues), par virement bancaire ou par chèque.

Si le nombre d'inscrits est insuffisant, le CREAI pourra proposer une autre date sur un autre lieu, voire annuler la formation au plus tard 10 jours avant la date de la session.

Les formations inter sont organisées dans nos locaux à Châlons-en-Champagne (51), Vandoeuvre-lès-Nancy (54) ou Sélestat (67)

Horaires : 9h-12h30 et 13h30-17h

COÛT DES FORMATIONS INTRA :

Contribuants au CREAI : 1160€ par jour

Non-contribuants au CREAI : 1450€ par jour

(pour un groupe de 15 personnes maximum)

PROGRAMME COMPLET ET INSCRIPTION EN LIGNE : <https://catalogue1-creai-grand-est.dendreo.com>

Contact Formations INTRA : ☎ 03.26.68.35.71 ▪ ✉ accueil@creai-grand-est.fr

Contact Formations INTER : ☎ 03.83.37.90.81 ▪ ✉ comm@creai-grand-est.fr

CREAI Grand Est ▪ Centre Régional d'Études, d'Actions et d'Information en faveur des personnes en situation de vulnérabilité

Siège : 5 rue de la Charrière – Cité Administrative Tirlet – Bât. 3 – 51036 Châlons-en-Champagne Cedex

Antenne Lorraine : 1 rue du Vivarais 54500 Vandoeuvre-lès-Nancy

Antenne Alsace : 5 avenue de la Gare – Centre d'Affaires le 1840 – 67600 Sélestat

Déclaration d'activité enregistré sous le n° 215100010-51